

Les Ecologistes de Joinville (EELV)

Question diverse pour le Conseil Municipal du 26/03/2019

Monsieur le Maire,

L'Enquête Publique portant sur le projet de PLU révisé de notre commune s'est achevée hier après cinq semaines. Vu les horaires et le refus de mettre le dossier et le registre à disposition du public le samedi – quand bien même la Mairie était ouverte – un actif ne pouvait matériellement pas participer, autrement que sur Internet. Vous n'avez pas tenu de réunion publique, avez refusé le blog réclamé par les Ecologistes et la consultation n'était même pas annoncée dans le magazine dit d'information municipale.

Je vous demande ce soir de nous indiquer le nombre total d'affiches officielles qui ont été apposées sur les panneaux joinvillais et la date à laquelle cela a été fait.

Les avis des personnes publiques associées sur le projet de PLU révisé que vous avez fait adopter par le Territoire étaient pourtant fort intéressants. J'insisterai ce soir sur celui du Préfet et de ses services départementaux de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipeement et de l'Aménagement d'Ile-de-France. Il va sans dire que nous rejetons totalement ses injonctions au renforcement de la densification en cours ! En revanche, l'analyse juridique des experts de la DRIEA est remarquable, je la reprends à mon compte pour tout ce qui concerne l'environnement.

Sur le plan social, la DRIEA s'inscrit aussi en faux contre les chiffres affichés dans le PLU : au lieu des 26,7% que vous revendiquez, selon elle la commune est tombée sous la barre légale des 25% de logements dits sociaux au sens de la loi. Je rappelle une fois encore que « logements sociaux » n'est pas synonyme de « populations à risque », en Ile-de-France, ce sont les trois quarts des gens qui ont des revenus n'atteignant pas le plafond de ressources leur permettant d'y avoir droit ! Il en découle que le PLU devrait engager la commune vers un rattrapage, je cite la DRIEA : « en affichant a minima un objectif de construction de 30% de logement social dans l'offre nouvelle ». Au nom de la mixité sociale, les Ecologistes soutiennent cette demande.

Je vous demande donc ce soir si vous entendez modifier le projet de PLU en inscrivant un tel objectif social dans le règlement de ses zones, ou si vous le refusez. Je vous demande aussi quelle est selon vous aujourd'hui la proportion de logements sociaux au sens légal à Joinville-le-Pont, comment vous arrivez à ce résultat, et pourquoi il diffère – si c'est toujours le cas – du calcul de la DRIEA.

Je vous remercie pour votre réponse.

Michel LAVAL
Conseiller municipal écologiste